# NET ET SANS BAVURE

Philippe Fontaine

# Préserver sa vie privée sur Internet, c'est facile ?

De moins en moins. Savez-vous que dans ses conditions d'utilisation, Google précise qu'il a le droit de surveiller non seulement vos habitudes de navigation sur le Web, mais aussi vos e-mails, afin de vous fournir des publicités sur mesure ? C'est un peu comme si votre facteur lisait votre courrier avant de vous le remettre ! Pourtant, on vous l'a déjà dit : quand quelque chose est gratuit, c'est qu'il y a un prix caché à payer en contrepartie. C'est tout aussi valable pour les applis que vous installez sur votre smartphone. Ça ne vous paraît pas bizarre qu'un sudoku exige l'accès à votre microphone, ou qu'une lampe torche puisse consulter votre répertoire téléphonique ? Et ça, ce n'est rien. Non contents de savoir qui vous êtes et ce que vous faites, les éditeurs de logiciels et les géants du Web veulent maintenant savoir où vous allez, et pourquoi. Vous en doutez ? Eh bien, jetez un coup d'œil à votre téléphone. Par défaut, la localisation est activée. C'est très pratique : grâce au GPS, vous pouvez utiliser le logiciel de cartographie pour ne pas vous perdre lors d'une balade en ville, ou garder un historique de vos séances de footing. Le problème, c'est que ces données sont précieusement conservées par les éditeurs... et personne ne sait vraiment ce qu'ils en font. Peut-être qu'eux non plus, d'ailleurs. Mais rassurez-vous (ou pas), ils vont bien finir par leur trouver un usage. Tenez, prenez les logiciels de reconnaissance vocale, comme Siri sur iOS, Google sur Android ou Cortana sur Windows Phone. Ce sont des outils géniaux : il suffit de parler pour dicter un SMS ou parcourir le répertoire téléphonique. Mais savez-vous qu'ils mémorisent votre voix ? Officiellement pour améliorer le logiciel, grâce à l'analyse des prononciations ou accents différents. Mais pourquoi les conserver après coup ? Peut-être pour permettre, à terme, d'identifier deux interlocuteurs qui se parleraient au téléphone sans se présenter ? Identifier facilement vos relations serait un excellent moyen d'en apprendre encore plus sur vous... Eh oui, sans vous en rendre compte, vous donnez toute votre vie en échange de services gratuits : vos empreintes digitales pour verrouiller votre smartphone ; votre visage, que vous photographiez en selfie pour y appliquer des effets marrants à l'aide de Snapchat, par exemple ; ou encore votre état de santé, via les informations (rythme cardiaque, qualité de sommeil, etc.) enregistrées par votre bracelet connecté. Soyons clair, notre but n'est pas de vous faire renoncer à ces services, mais plutôt de vous permettre de mieux comprendre ce qu'implique leur utilisation. Alors avant de télécharger une appli, jetez un coup d'œil aux autorisations que vous donnez à l'éditeur. Si vous les trouvez trop contraignantes par rapport au service rendu, mieux vaut ne pas l'installer.

Vu par PINPIN

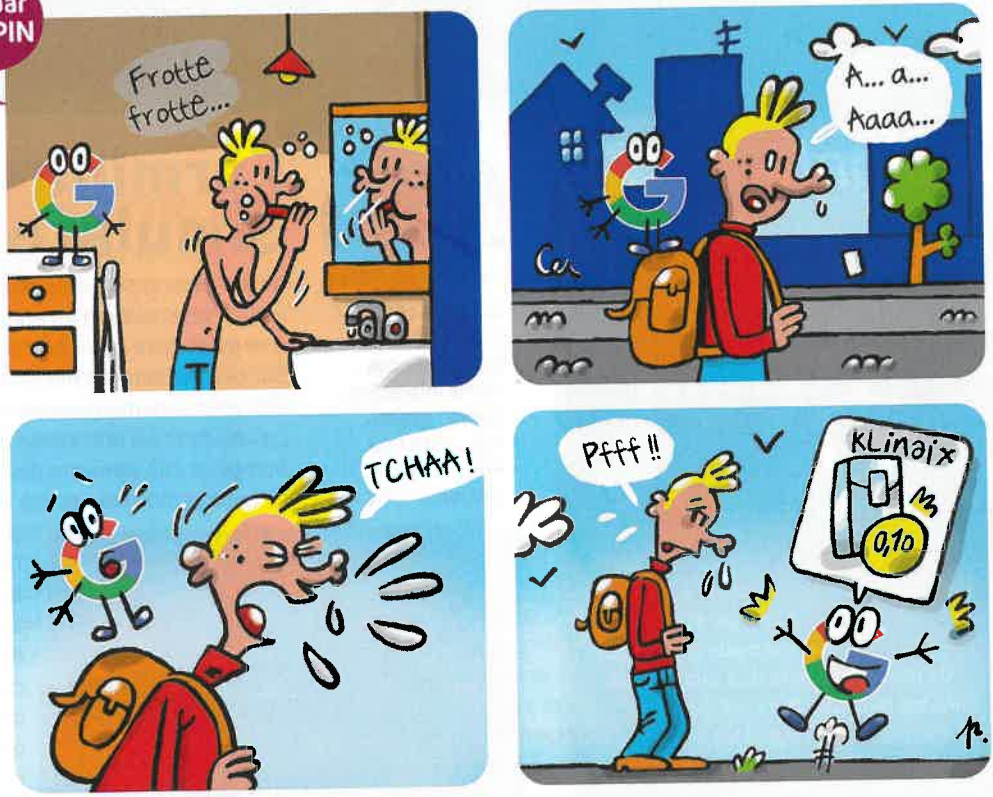


## VEILLEZ SUR VOTRE VIE PRIVÉE

Lorsque vous allumez votre nouveau smartphone pour la première fois, vous devez paramétrer les droits d'accès à vos données personnelles. Mais par la suite, modifier ces réglages n'est pas aussi simple. Pour vous y aider, la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) a mis en ligne une page présentant clairement la marche à suivre pour limiter la transmission de vos données privées. N'hésitez pas à vous y rendre, ne serait-ce que pour comprendre ce qui se passe dans votre dos : **www.cnil.fr/fr/maitrisez-les-reglages-vie-privee-de-votre-smartphone**